

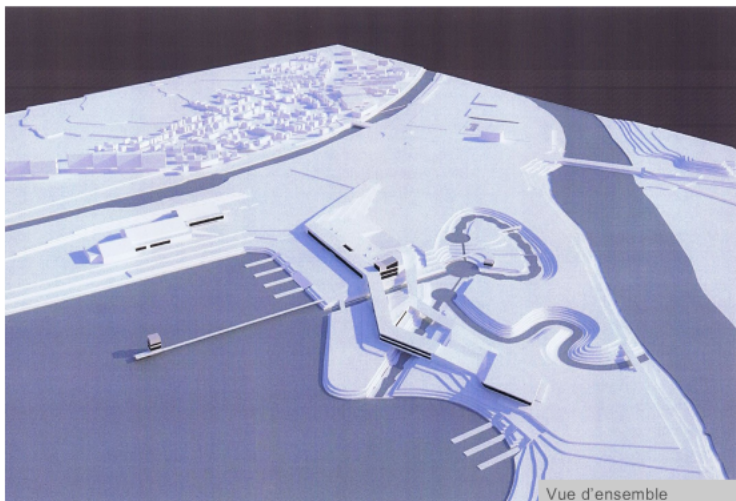
Base de loisirs de Vaires

Seine-et-Marne Vaires s/Marne

AMENAGEMENT



île de France



Vue d'ensemble



Plan du stade « eaux vives »

MAITRE D'OUVRAGE

Région Île-de-France
Unité Société

BUDGET

63,30 Millions d'euros TTC

MAITRISE D'ŒUVRE

Architecte mandataire : AUER+ WEBER+ ASSOZIIERTE
Architecte associé : OCTANT Architecture
Paysagiste : Agence TER
BET Fluides, VRD, SSI : SOJA INGENIERIE
BET Structure : TRACTABEL ENGINEERING
Economie de la construction : VANGUARD
BET HQE : RFR éléments

2012

Mars

Désignation de l'équipe lauréate et lancement des études.

Novembre

approbation de l'Avant Projet Sommaire (APS).

Programme

LE SITE

Le site sportif de l'Île de Vaires (180 hectares dont un plan d'eau de 90 hectares) est situé sur les communes de Vaires s/Marne et de Chelles. Créé en 1991 sur d'anciennes carrières de sable, il est propriété de la Région d'Île de France et la gestion est confiée à l'UCPA pour la partie sportive et pour l'accueil des activités de loisirs, et à l'Agence des Espaces Verts pour les espaces naturels. Il est devenu à la fois un lieu de pratique de haut niveau du canoë-Kayak et de l'aviron, et un lieu de promenade et de détente pour la population.

LE PROJET

L'objectif prioritaire de la Région est de réaliser un pôle d'excellence sur le plan sportif dans les disciplines de canoë kayak et aviron, dans le respect de la vocation de la base de loisirs, en valorisant les activités actuelles pour le grand public. L'opération comprend la construction d'un stade d'eaux vives et de bâtiments liés aux activités du plan d'eau et de l'eau vive, organisés en 4 pôles : sportif FFCK et FFSA, hébergement et formation, activités nautiques UCPA, «loisirs secs» UCPA. Les accès, les cheminements et les stationnements seront requalifiés et réorganisés.

2013

Février

Approbation de l'Avant Projet Détaillé (APD).

Février-juillet

Étude d'impact et enquête publique.

Juillet

Approbation du (PRO).

Novembre

Lancement de l'appel d'offres travaux.

Développement durable

L'opération sera menée selon les recommandations du référentiel régional «Aménagement et Construction Durable ». 4 cibles sont classées à un niveau très performant : la relation des bâtiments avec son environnement immédiat, la gestion de l'énergie, la gestion de l'eau, l'entretien et de la maintenance. Les bâtiments chauffés viseront le niveau BBC Effinergie suivant la RT2012 (sans certification).